

RALLYES ROUTIERS

REGLEMENT PARTICULIER 2025



MOTO-CLUB: ASM ACO

E-MAIL: patrick.coutant.72@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06.85.94.08.44

ORGANISATEUR TECHNIQUE: DERRIEN Pierre

N° D'ÉPREUVE FFM: 113

DATE: du 02 au 04 mai 2025

LIEU: Le Grand Lucé

NOM DE LA MANIFESTATION : RALLYE DE LA SARTHE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels présents peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DUPUIS Thierry	Licence :	063740
Directeur de course adjoint	TOURNIER Philippe	Licence :	023213
Directeur de course ES1	SERENNE Eric	Licence :	167040
Directeur de course adjoint ES1	Duc Joël	Licence :	363203
Directeur de course ES2	HOUDAYER Stéphane	Licence :	013063
Directeur de course adjoint ES2	FUERXER Jean Charles	Licence :	076102
Délégué FFM (Président du Jury)	BONNEAU Michel	Licence :	121823
Membre du Jury	MARTIN Jean Luc	Licence :	016655
Membre du Jury	DERRIEN Thérèse	Licence :	065309
Commissaire technique responsable	LECOMTE Eric	Licence :	039453
Responsable du chronométrage	LAMOUREUX Marty	Licence :	183628

ARTICLE 3 | HORAIRES PRÉVISIONNELS*

Contrôles Administratifs :	Vendredi 2 mai de 13h30 à 17h00 - Salle des Fêtes - Le Grand Lucé
Contrôles Techniques :	Vendredi 2 mai de 13h45 à 18h00 - A définir - Le Grand Lucé
Premier Départ :	Samedi 3 mai à 7h15 - Place de la république - Le Grand Lucé
Dernière Arrivée :	Dimanche 4 mai à 0h45 - Parking du collège - Le Grand Lucé
Remise des prix :	Dimanche 4 mai à 11h00 - Salle des fêtes - Le Grand Lucé

*Les horaires détaillés peuvent être annexés au présent règlement.

ARTICLE 4 | CATÉGORIES & ENGAGEMENTS

CHAMPIONNAT DE FRANCE :

RALLYE 1

- Bicylindres 4T de +800cc
- 3 cylindres 4T de +675cc
- 4 cylindres et +, 4T de +600cc

SIDECARS

Tous side-cars homologués

RALLYE 2

- Mono de +450cc 4T
- Mono et bicylindres +300cc 2T
- Bicylindres de 650 à 800cc 4T
- 3 cylindres ≤ 675cc 4T
- 4 cylindres et +, ≤ 600cc 4T
- Scooter 2 ou 3 roues de +650cc 4T

CLASSIQUES

Homologation entre le 01/01/1965 et le 31/12/1998

RALLYE 3

- Mono de 124cc à 450cc 4T
- Mono de 124cc à 300cc 2T
- Bicylindres ≤ 300cc 2T
- Bicylindres ≤ 650cc 4T
- Multi cylindres ≤ 500cc 4T
- Scooter 2 ou 3 roues de +125cc à 650cc
- Motos électriques

+ un titre de Champion de France Elite sera attribué au premier du classement Scratch (toutes catégories)

Engagements :

220 € pour un rallye à seule étape
260 € pour une seule étape lors d'un rallye à plusieurs étapes
300 € pour les deux étapes

TROPHÉES :

TROPHÉES DE FRANCE

- ★ Trophée Espoirs
- ★ Trophée Vétérans
- ★ Trophée Féminines

CHALLENGES (le cas échéant) :

Anciennes

Duo

Europe

ARTICLE 5 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter les originaux des documents suivants :

- ✓ sa licence FFM valable pour la saison en cours ;
- ✓ son permis de conduire ;
- ✓ un justificatif d'assurance ;
- ✓ le certificat d'immatriculation du véhicule ;
- ✓ l'autorisation parentale (pour les mineurs).

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter :

- ✓ leur machine avec le certificat d'immatriculation ;
- ✓ la fiche technique dûment complétée qui leur a été remise lors du contrôle administratif ;
- ✓ leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale ou gilet airbag à dorsale intégrée, bottes, casque).

En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 6 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 150 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

RALLYE DE LA SARTHE 2025

Annexe 1 du règlement : Horaires prévisionnels

Vendredi 2 Mai 2025

13 H. 30	Vérifications administratives – Salle des fêtes – Rue de Belleville – Le Grand Lucé
13 H. 45	Vérifications techniques – Lieu à définir – Le Grand Lucé
19 H. 00	Briefing des pilotes, Salle des fêtes – Rue de Belleville – Le Grand Lucé (présence obligatoire)

Samedi 3 Mai 2025

1^{ère} ETAPE

7 H.15	Départ du 1 ^{er} pilote	Départ Place de la République – Le Grand Lucé		
8 H. 15	Départ de la 1 ^{ère} série	Spéciale du Circuit Bugatti	ES1	
8 H. 35	Passage du 1 ^{er} pilote	CH Sortie de piste avant assistance Bugatti		Assistance 20'
9 H. 05	Arrivée du 1 ^{er} pilote	CH Entrée Parc Regroupement - Le Mans Motos		Parc Regroup.
9 H. 50	Départ du 1 ^{er} pilote	CH Sortie Parc Regroupement - Le Mans Motos		Parc Regroup.
10 H.47	Passage du 1 ^{er} pilote	CH Place de la République – Le Grand Lucé		
		Après assistance		Assistance 25'
11 H. 02	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale A		Reconnaissance
11 H. 38	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale B		Reconnaissance
12 H.56	Passage du 1 ^{er} pilote	CH Place de la République – Le Grand Lucé		
		Après assistance		Assistance 55'
13 H. 11	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale A	ES2	1 ^{er} passage
14 H. 04	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale B	ES3	1 ^{er} passage
14 H.54	Passage du 1 ^{er} pilote	CH Place de la République – Le Grand Lucé		
		Après assistance		Assistance 20'
15 H. 09	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale A	ES4	2 ^{ème} passage
16 H. 02	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale B	ES5	2 ^{ème} passage
16 H.52	Passage du 1 ^{er} pilote	CH Place de la République – Le Grand Lucé		
		Après assistance		Assistance 20'
17 H. 08	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale A	ES6	3 ^{ème} passage
17 H. 20	Arrivée du 1 ^{er} pilote	Arrivée Salle des fêtes - Le Grand Lucé		

2^{ème} ETAPE

18 H.00	Départ du 1 ^{er} pilote	Départ Place de la République – Le Grand Lucé		
		Après assistance		Assistance 40'
18 H. 42	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale B	ES7	3 ^{ème} passage
19 H. 24	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale A	ES8	4 ^{ème} passage
22 H.00	Passage du 1 ^{er} pilote	CH Place de la République – Le Grand Lucé		
		Après assistance		Assistance 2h25'
22 H. 42	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale B	ES9	4 ^{ème} passage
23 H. 24	Départ du 1 ^{er} pilote	Spéciale A	ES10	5 ^{ème} passage
23 H. 35	Arrivée du 1 ^{er} pilote	CH Place de la République - Le Grand Lucé		

Dimanche 5 Mai 2024

10 H. 00	Affichage des résultats
11 H. 00	Remise des Prix - Salle des fêtes – Rue de Belleville – Le Grand Lucé

Les couleurs des horaires des Etapes 1 et 2 correspondent à la couleur de chaque tracé des différentes boucles du rallye.

RALLYE DE LA SARTHE 2025

Annexe 2 du règlement : Listes des officiels

LISTE DES OFFICIELS

<i>Fonction</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>N° licence</i>
<i>Directeur de Course</i>	DUPUIS Thierry	063740
<i>Directeur de Course Adjoint</i>	TOURNIER Philippe	023213
<i>Commissaires Sportifs</i>	MARTIN Jean Luc DERRIEN Thérèse	016655 065309
<i>Délégué FFM</i>	BONNEAU Michel	121823
<i>Responsable Spéciale Circuit Bugatti</i>	HOUALET Jean Louis	139798
<i>Responsable Spéciale A</i>	SERENNE Eric	167040
<i>Responsable Spéciale B</i>	HOUDAYER Stéphane	013063
<i>Responsable Adjoint Spéciale Circuit Bugatti</i>	BAHIN Stéphane BRETON Evelyne	264910 106814
<i>Responsables Adjoints Spéciale A</i>	DUC Joël AUBERT Alexandra	363203 420927
<i>Responsables Adjoints Spéciale B</i>	FUERXER Jean Charles DESSIMOULIE Francis	076102 372270
<i>Responsable des Commissaires Techniques</i>	LECOMTE Eric	039453
<i>Responsable du Chronométrage</i>	LAMOUREUX Marty	183628
<i>Responsable des vérifications administratives</i>	DERRIEN Thérèse	065309
<i>Organisateur technique</i>	DERRIEN Pierre	008532
<i>Président de club organisateur ASM ACO</i>	COUTANT Patrick	007470

RALLYE DE LA SARTHE 2025

Annexe 3 du règlement : Nombre maximum d'engagés

La capacité de l'épreuve est de 170 concurrents maximum dont 26 side-cars (capacité maximum de side-cars dans la série chronométrée du circuit Bugatti)

Au-delà de ces nombres, les concurrents seront placés en listes d'attente

- liste d'attente globale au-delà des 170 engagés

- liste d'attente spécifique aux side-cars au-delà des 26 engagés

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'engagement quel que soit le type de licence